

Agreste Les Dossiers



Agreste Les Dossiers - n° 25 - avril 2015

Numéro 25 - avril 2015

Télécharger les données de l'ensemble du dossier au format tableur

Les entreprises agroalimentaires en 2012



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Les entreprises agroalimentaires en 2012

Publication réalisée par Christophe Lesieur
SSP - Bureau des statistiques des industries agricoles
et alimentaires

Page 3

Introduction

Page 4

L'agroalimentaire en France

Page 4

690 000 salariés en équivalent temps plein dans 85 000 entreprises de transformation ou de commerce de gros

Page 6

La France au deuxième rang européen

Page 8

Les entreprises de plus de 250 salariés génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire

Page 10

Activités, échanges extérieurs et emploi

Page 10

Production stable, excédent commercial en hausse en 2012 dans l'industrie agroalimentaire

Page 12

Perte d'emploi modérée en 2012

Page 14

Ratios

Page 14

Repli des taux de valeur ajoutée et de marge commerciale

Page 16

Hausse de l'intensité capitalistique

Page 18

Stagnation du taux d'investissement dans les IAA en 2012

Taux d'investissement

Taux d'autofinancement

Page 22

Baisse des taux de marge pour les petites entreprises de l'alimentaire, hausse pour les grandes et le secteur des boissons

Page 24

Une rentabilité en baisse sauf dans l'industrie des boissons

Page 26

Des entreprises davantage endettées

Taux de prélèvement financier

Levier financier

Page 30

Réduction des délais de paiement

Page 35

Annexes

Page 35

Ratios selon la taille de l'unité légale et selon les secteurs d'activité

Page 38

Définitions

Page 39

Sources

Les entreprises agroalimentaires en 2012

En 2012, l'emploi et la production des industries agroalimentaires sont globalement stables. À la faveur de prix élevés et d'une demande extérieure accrue, l'excédent commercial s'améliore. Les taux de marge de l'industrie alimentaire s'améliorent légèrement pour les entreprises de plus de 250 salariés, alors qu'ils se dégradent encore dans les entreprises de petite et moyenne taille. Ils progressent fortement dans les boissons, notamment dans les entreprises de moins de 10 salariés. Dans le commerce de gros agroalimentaire, le taux de marge commerciale poursuit sa baisse. Dans l'industrie comme dans le commerce de gros agroalimentaire, les taux d'investissement stagnent.

Le périmètre de l'agroalimentaire

Afin de tenir compte des liens inter-entreprises, les statistiques sur l'activité agroalimentaire portent désormais sur un périmètre élargi couvrant l'ensemble des activités intermédiaires entre la production de produits agricoles bruts (assurée en amont par les exploitations agricoles) et la distribution finale (assurée en aval par le commerce de détail). Plus précisément, sont couvertes par cette publication :

- les activités de transformation ou « industries agroalimentaires » : industries alimentaires (division 10 de la Naf rév. 2 hors sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et fabrication de boisson (division 11)*
- le commerce de gros de produits agroalimentaires : commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et commerce de gros de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors sous-classe 4635Z - commerce de gros de produits à base de tabac)*
- l'artisanat commercial de charcuterie (sous-classe 1013B) et de boulangerie-pâtisserie (sous-classes 1071B, 1071C et 1071D).*

Les centrales d'achat classées dans le groupe 461 de la Naf rév. 2 ne font pas partie de ce périmètre de même que les activités de transformation des produits agricoles (vin, produits laitiers...) effectuées au sein des exploitations agricoles et faisant l'objet de ventes directes hors sociétés commerciales.

690 000 salariés en équivalent temps plein dans 85 000 entreprises de transformation ou de commerce de gros

En 2012, le secteur agroalimentaire, au sens large, compte 85 000 entreprises (au sens d'unités légales) et emploie 690 000 salariés en équivalent temps plein (ETP) hors intérim : 381 000 dans les industries agroalimentaires (IAA), 170 000 dans le commerce de gros de produits agroalimentaires et 138 000 dans l'artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie. Les entreprises agroalimentaires emploient près de 5,5 % des salariés en équivalent temps plein des entreprises non financières et non agricoles implantées en France. Elles réalisent 9,7 % du chiffre d'affaires et 11,5 % des exportations et génèrent 5,1 % de la valeur ajoutée.

Dans une définition plus restrictive excluant l'artisanat commercial, les entreprises de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires rassemblent 40 000 entreprises et 551 000 salariés ETP en 2012. 60 % de ces entreprises relèvent du commerce de gros mais 7 salariés sur 10 sont

employés dans les industries de transformation agroalimentaire.

La transformation des produits issus de l'élevage (viande et produits laitiers) occupe 41 % des salariés ETP et génère 30 % de la valeur ajoutée du secteur. La fabrication de produits alimentaires divers (sucre, chocolaterie, café, aliments diététiques, plats préparés) crée 21 % de cette valeur ajoutée industrielle, celle des boissons 23 %.

En 2012, les 24 600 entreprises du commerce de gros de produits agroalimentaires constituent 16 % des entreprises du commerce de gros en nombre, 19 % des salariés ETP, 24 % du chiffre d'affaires et 15 % de la valeur ajoutée. 73 % de la valeur ajoutée de ce secteur est réalisée par le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons, 27 % par celui de produits agricoles bruts et d'animaux vivants. Avec 129 000 salariés, le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons emploie plus des trois quarts (76 %) des salariés du secteur.

Entreprise : dans l'ensemble de ce dossier, le terme « entreprise » désigne l'unité légale et non la notion définie par la loi de Modernisation de l'économie de 2008.

Effectifs salariés en équivalent temps plein : cet effectif prend en compte le temps de travail de chaque salarié, hors intérimaire, au cours de l'année.

Valeur ajoutée : la valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée aux coûts des facteurs est égale à la valeur ajoutée de laquelle on déduit les impôts sur la production (type taxe professionnelle) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation.

Tableau 1-1
Chiffres clés des entreprises agroalimentaires en 2012

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Unités légales	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée ²	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
		en ETP ¹	au 31/12	total	à l'exportat.			
	nombre			million d'euros				
Ensemble des entreprises agroalimentaires	85 189	689 129	773 796	371 861	69 497	52 990	16 352	7 317
<i>Poids dans l'économie marchande³ non financière (%)</i>	2,3	5,5	5,1	9,7	11,5	5,1	6,4	3,5
Industries agroalimentaires	15 788	380 790	425 640	165 190	34 900	31 518	10 135	4 149
<i>Poids dans l'industrie manufacturière (%)</i>	7,2	14,2	14,5	18,5	11,2	14,7	24,1	23,2
Commerce de gros de produits agroalimentaires	24 597	170 438	188 833	193 419	34 522	15 286	4 857	2 250
<i>Poids dans le commerce de gros (%)</i>	15,7	18,7	18,6	24,0	28,5	15,1	21,3	13,3
Artisanat commercial	44 804	137 901	159 323	13 252	76	6 186	1 361	918
Charcuterie	4 695	13 161	13 719	1 706	12	620	152	83
Cuisson de produits de boulangerie	3 131	7 197	8 887	783	1	315	63	35
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	31 833	101 113	115 152	9 421	39	4 580	1 012	751
Pâtisserie	5 145	16 430	21 565	1 342	24	672	134	49

(1) En équivalent temps plein.

(2) Y compris autres produits et autres charges.

(3) Ensemble des unités légales françaises marchandes hors auto-entrepreneurs, agriculture, services financiers et d'assurance.

Champ : entreprises de l'industrie, d'artisanat commercial et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 1-2
Chiffres clés des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires en 2012

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Unités légales	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée ²	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
		en ETP ¹	au 31/12	total	à l'exportat.			
	nombre			million d'euros				
Industries et commerce de gros de produits agroalimentaires hors artisanat commercial	40 385	551 228	614 473	358 609	69 422	46 804	14 992	6 399
Industries agroalimentaires	15 788	380 790	425 640	165 190	34 900	31 518	10 135	4 149
Transf. & conserv. viande & prép. viande	2 604	103 538	111 623	33 839	3 848	5 235	487	- 34
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	317	11 056	11 990	3 516	372	607	106	38
Transf. et conserv. de fruits et légumes	1 235	22 435	23 315	7 681	1 398	1 543	391	69
Fab. huile et graisse végétale & animale	225	3 641	3 758	8 085	3 304	469	171	120
Fab. de produits laitiers	1 204	51 317	55 265	27 667	5 735	4 368	1 552	209
Travail des grains ; fab. prod. amylicés	488	13 440	14 406	7 412	3 308	1 345	388	176
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	1 813	45 162	55 940	10 624	1 531	2 602	501	112
Fab. autres produits alimentaires	4 353	72 313	80 225	26 765	5 270	6 524	2 361	1 223
Fab. d'aliments pour animaux	432	16 787	18 218	12 963	2 000	1 645	557	325
Fab. de boissons	3 117	41 101	50 900	26 637	8 132	7 179	3 620	1 913
Commerce de gros de produits agroalimentaires	24 597	170 438	188 833	193 419	34 522	15 286	4 857	2 250
Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	5 491	41 110	44 809	67 583	13 064	4 157	1 764	582
Com. gros prod. alim. & boissons ³	19 106	129 328	144 024	125 836	21 457	11 128	3 093	1 668

(1) En équivalent temps plein.

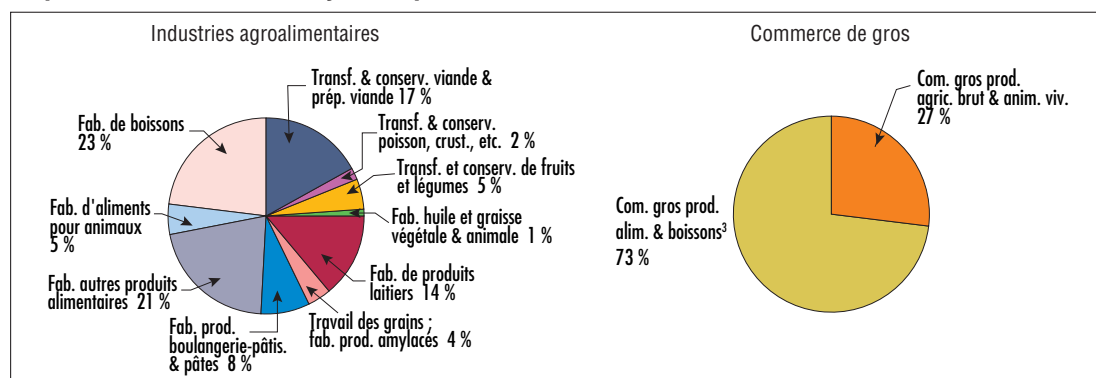
(2) Y compris autres produits et autres charges.

(3) Les centrales d'achat alimentaires ne sont pas comptabilisées.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 1-1
Répartition de la valeur ajoutée par secteur en 2012



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

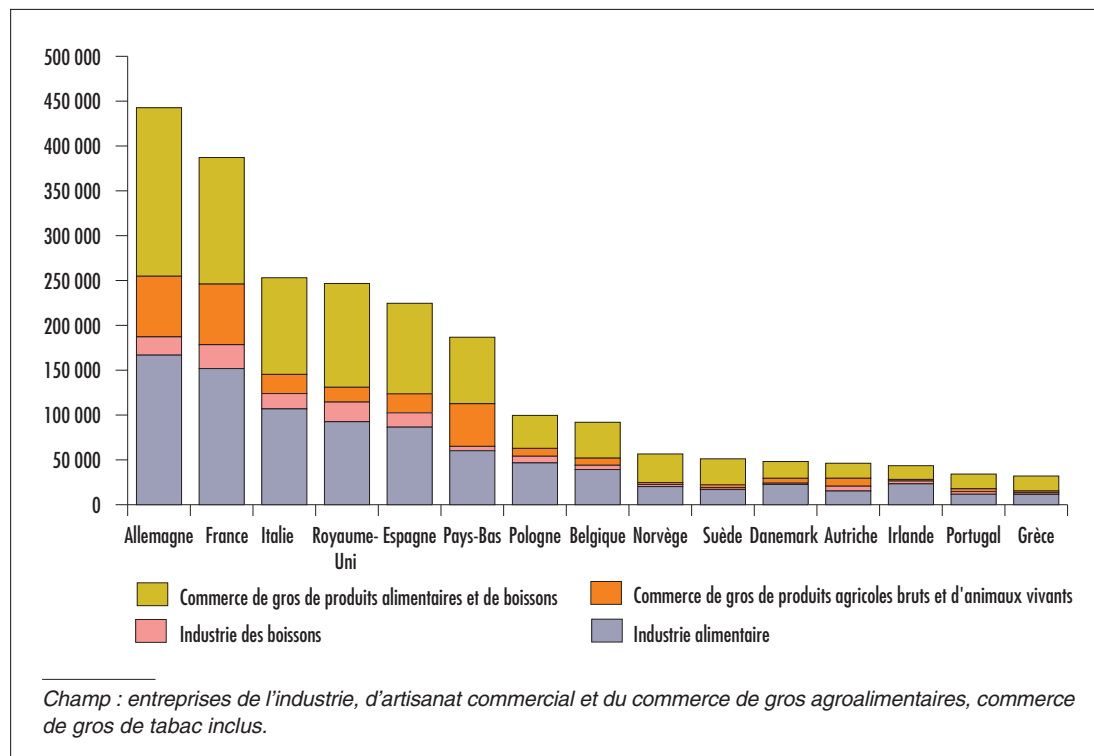
La France au deuxième rang européen

La France rassemble 15 % des entreprises (au sens d'unités légales), 16 % du chiffre d'affaires et 14 % de l'emploi des entreprises agroalimentaire au sens large de l'Union européenne à 28. Elle est au deuxième rang européen en nombre d'entreprises de l'industrie et du commerce de gros de produits agroalimentaires, derrière l'Italie et juste avant

l'Espagne. Elle est également au deuxième rang européen en nombre de salariés et en chiffre d'affaires, derrière l'Allemagne. Elle occupe la première place en terme de chiffre d'affaires dans l'industrie des boissons et le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants.

Agroalimentaire (au sens large) : rassemble l'ensemble des entreprises de l'artisanat commercial, de l'industrie agroalimentaire, du commerce de gros de produits agroalimentaires.

Graphique 2-1

Chiffres d'affaires par secteur et par pays de l'UE en 2012

Sources : Eurostat, traitements SSP

Tableau 2-1

Les entreprises agroalimentaires dans l'UE en 2012

	Nombre d'unités légales	Chiffre d'affaires	Effectifs salariés au 31/12
Union européenne (28 pays)	563 538	2 363 286	5 715 707
dont Allemagne	51 365	442 679	1 158 317
France*	85 209	387 144	775 829
Italie	100 677	253 109	508 360
Royaume-Uni	23 936	246 700	nc
Espagne	77 719	224 622	656 095
Pays-Bas	18 969	186 766	227 126
Pologne	33 027	99 610	505 030
Belgique	16 192	91 931	122 814
Norvège	4 054	56 600	67 458
Suède	9 704	51 191	90 123
Danemark	3 779	48 173	89 563
Autriche	7 024	46 244	118 641
Irlande	2 842	43 533	61 840
Portugal	22 619	34 191	156 355
Grèce	30 690	32 009	131 513

* Les chiffres pour la France sont légèrement supérieurs à ceux présentés dans le reste du dossier en raison de la prise en compte du commerce de gros de tabac.

nc : non connu

Champ : entreprises de l'industrie, d'artisanat commercial et du commerce de gros agroalimentaires, commerce de gros de tabac inclus.

Source : Eurostat

Les entreprises de plus de 250 salariés génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire

Les 15 800 entreprises de transformation agroalimentaire (IAA) représentent 7 % des unités légales de l'industrie manufacturière en nombre, 14 % de leurs salariés ETP, 19 % de leur chiffre d'affaires et 15 % de leur valeur ajoutée. Les industries agroalimentaires sont composées de nombreuses unités légales de moins de 10 salariés (75 % en 2012), mais ce sont les entreprises de 250 salariés et plus qui génèrent l'essentiel du chiffre d'affaires (54 %), de la valeur ajoutée (56 %) et des exportations (65 %) du secteur. Elles emploient aussi la moitié des salariés en ETP. Avec 45 % des salariés, 40 % du chiffre d'affaires, 38 % de la valeur ajoutée et 31 % des exportations du secteur, le poids des entreprises de taille moyenne (de 10 à 250 salariés) est plus important que dans le reste de l'industrie manufacturière, où elles représentent 43 % des

salariés, 31 % du chiffre d'affaires, 34 % de la valeur ajoutée et 22 % des exportations.

Les entreprises du commerce de gros de produits agroalimentaires sont essentiellement de petite taille : 88 % d'entre elles ont moins de 10 salariés et réalisent 28 % du chiffre d'affaires du secteur. Avec 12 % des unités, les entreprises de taille moyenne, de 10 à 250 salariés, réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires (51 %), de la valeur ajoutée (53 %) et des exportations (58 %) du secteur. Cependant, le secteur comprend aussi quelques très grandes sociétés qui concentrent une part élevée du chiffre d'affaires : les entreprises de 250 salariés ou plus sont en proportion infime (0,3 %) mais réalisent 21 % du chiffre d'affaires et 23 % de la valeur ajoutée du secteur.

Taille des unités légales en ETP : les unités légales sont réparties selon quatre tranches de taille d'effectifs salariés exprimés en ETP :

- 9 salariés ETP et moins
- de 10 à 19 salariés ETP
- de 20 à 249 salariés ETP
- 250 salariés et plus

Tableau 3-1

Principaux résultats par taille d'entreprises agroalimentaires en 2012

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Taille des unités légales en équivalent temps plein	Unités légales	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée ²	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
			en ETP ¹	au 31/12	total	à l'exportat.			
			nombre		million d'euros				
Industries alimentaires et des boissons									
	Ensemble	15 788	380 790	425 641	165 190	34 900	31 518	10 135	4 149
	9 salariés et moins	11 831	21 059	26 579	9 477	1 216	2 104	1 010	298
	10 à 19 salariés	1 339	18 388	24 110	6 235	733	1 154	243	132
	20 à 249 salariés	2 346	154 175	173 078	60 097	10 132	10 692	2 940	910
	250 salariés et plus	272	187 168	201 874	89 380	22 819	17 568	5 941	2 811
Commerce de gros de produits agroalimentaires									
	Ensemble	24 597	170 438	188 833	193 419	34 522	15 286	4 857	2 250
	9 salariés et moins	21 583	32 997	39 414	53 455	11 281	3 701	1 648	968
	10 à 19 salariés	1 498	21 491	24 288	20 891	4 383	1 230	42	- 147
	20 à 249 salariés	1 446	76 651	83 482	78 161	15 671	6 912	2 248	1 073
	250 salariés et plus	70	39 299	41 649	40 912	3 187	3 443	919	357

(1) En équivalent temps plein.

(2) Y compris autres produits et autres charges.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 3-2

Part des entreprises de 250 salariés et plus

En %

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Dans les effectifs salariés en équivalent temps plein	Dans le chiffre d'affaires Hors taxes	Dans la valeur ajoutée ¹
Industries et commerce de gros de produits agroalimentaires hors artisanat commercial	41	36	45
Industries agroalimentaires	49	54	56
Transf. & conserv. viande & prép. viande	54	56	54
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	44	45	48
Transf. et conserv. de fruits et légumes	49	52	54
Fab. huile et graisse végétale & animale	60	84	58
Fab. de produits laitiers	58	56	58
Travail des grains ; fab. prod. amylicés	57	62	65
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	38	47	43
Fab. autres produits alimentaires	47	58	59
Fab. d'aliments pour animaux	38	33	49
Fab. de boissons	45	50	57
Commerce de gros de produits agroalimentaires	23	21	23
Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	30	26	29
Com. gros prod. alim. & boissons ²	21	18	20

(1) Y compris autres produits et autres charges.

(2) Les centrales d'achat alimentaires ne sont pas comptabilisées.

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

ACTIVITÉS, ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET EMPLOI

Production stable et excédent commercial en hausse en 2012 dans l'industrie agroalimentaire

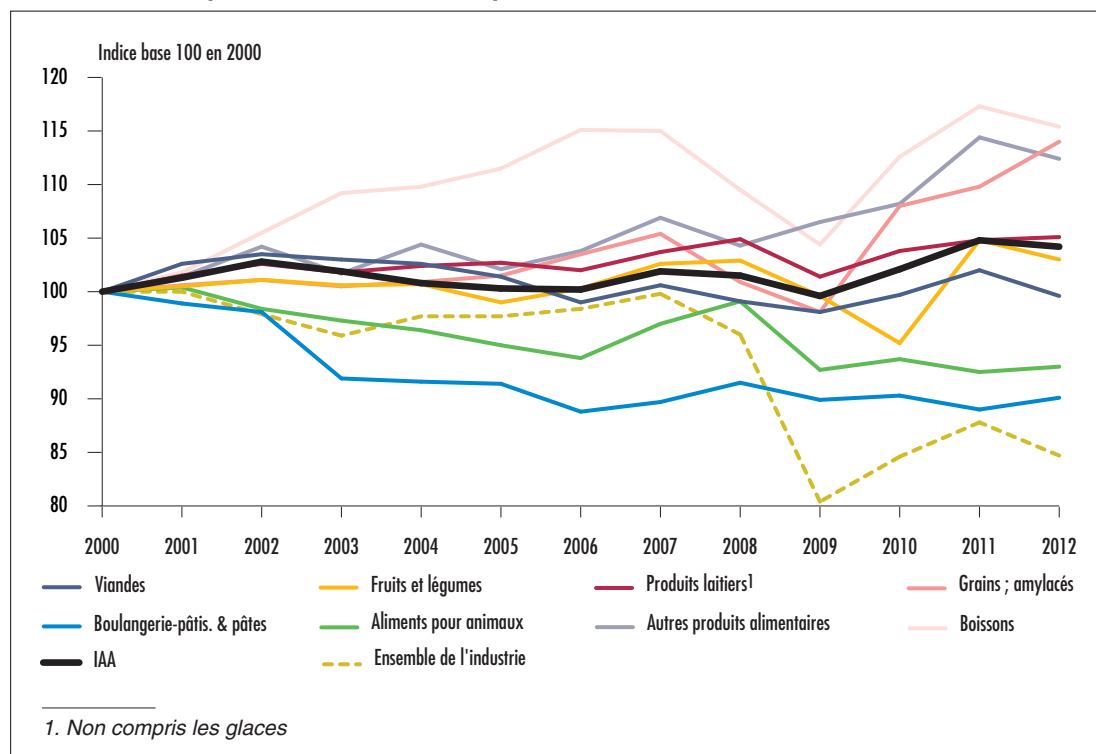
Entre 2000 et 2007, la production en volume des industries agroalimentaires a très légèrement augmenté, dépassant de 2 % en 2007 le niveau de 2000. Après deux années de recul pendant la crise 2008-2009 (- 5 % chaque année), la production s'est redressée, retrouvant en 2010 le niveau de production d'avant la crise, et progressant encore de 2 % en 2011. En 2012, la production en volume des IAA a été stable.

Les IAA exportent moins, en proportion de leur chiffre d'affaires, que le reste de l'industrie manufacturière. Le taux d'export moyen de l'industrie des boissons (31 %), bien supérieur à celui de l'industrie alimentaire (24 %), reste en deçà de celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière (35 %). Toutefois, le solde

commercial des IAA est structurellement excédentaire. Les boissons et les produits laitiers sont les principaux contributeurs à cet excédent. En 2012, des prix élevés et une demande extérieure accrue en boissons alcoolisées, en produits laitiers et sucre contribuent à l'augmentation de la part du chiffre d'affaires exporté par l'industrie des boissons (+ 3 points) et l'industrie alimentaire (+ 1 point). En conséquence, l'excédent commercial s'accroît et dépasse désormais le niveau record de 2006, précédant la contraction liée à la crise économique, malgré l'aggravation du déficit des échanges extérieurs des secteurs des viandes, produits de la pêche, huiles et graisses et produits à base de fruits et légumes.

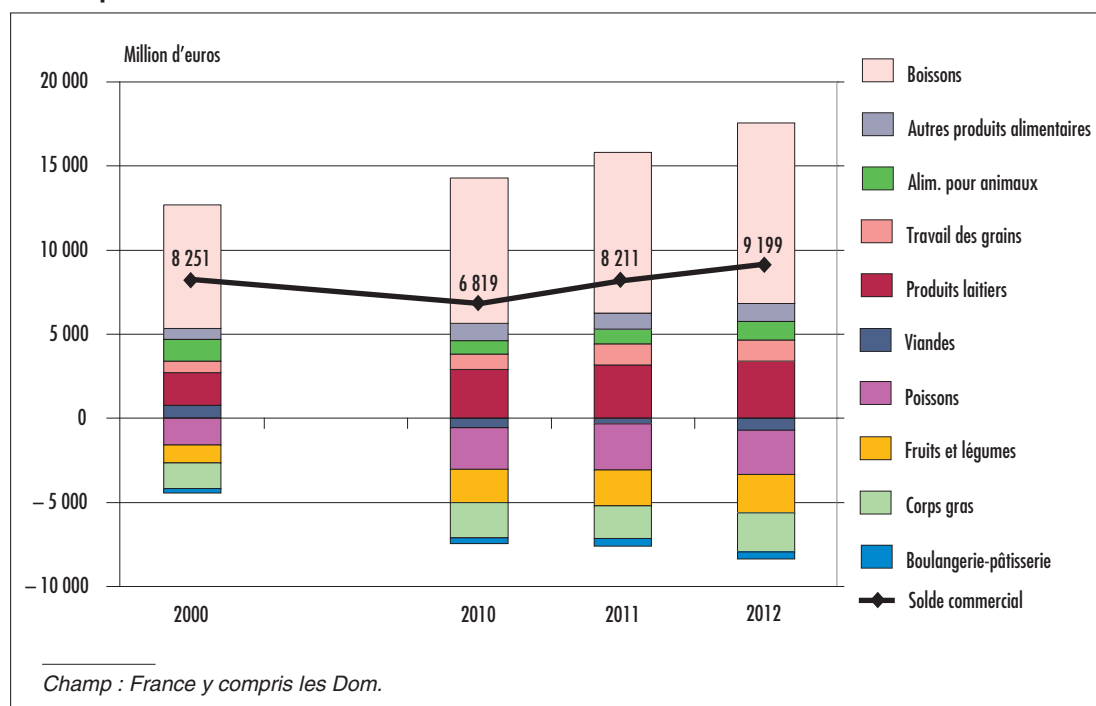
Taux d'exportation : *chiffre d'affaires à l'export / chiffre d'affaires*

Graphique 4-1
Évolution de la production des IAA depuis 2000



Sources : Agreste - Indice de la production industrielle, Insee

Graphique 4-2
Décomposition du solde commercial



Source : Douanes

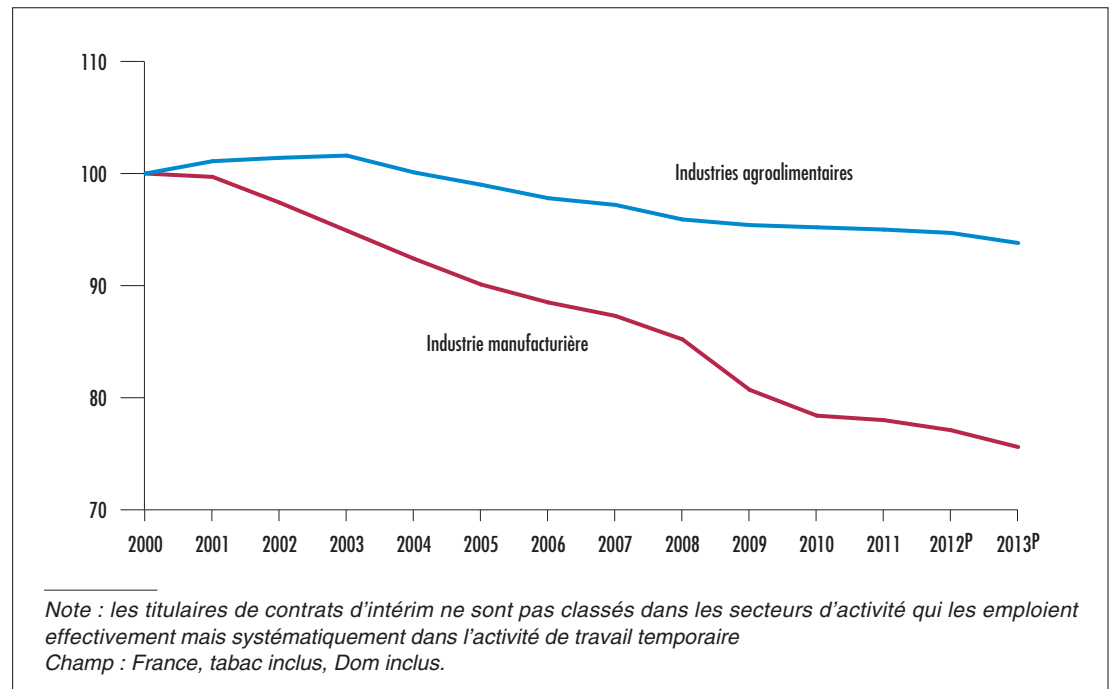
Perte d'emploi modérée en 2012

Entre fin 2000 et fin 2012, selon les estimations d'emploi localisées de l'Insee, les industries agroalimentaires ont perdu 5,3 % de leurs emplois salariés directs (hors intérim) tandis que l'industrie manufacturière en perdait 22,1 %. Après trois années de hausse entre 2000 et 2003, la baisse de l'emploi dans les industries agroalimentaires a été régulière entre 2003 et 2008 (- 1,1 % par an en moyenne). La crise de 2008-2009 n'a pas eu

un effet significatif à la baisse sur l'emploi des industries agroalimentaires (- 0,5 % entre 2008 et 2009) contrairement aux autres industries manufacturières pour lesquelles l'emploi salarié direct hors intérim s'est fortement contracté (- 4,5 % entre 2008 et 2009). La baisse de l'emploi s'est même ralentie dans les industries agroalimentaires depuis 2009 : - 0,2 % par an en moyenne, - 0,3 % entre 2011 et 2012.

Graphique 5-1

Évolution de l'emploi salarié hors intérim dans les IAA depuis 2000



Source : Insee - estimation d'emploi

Repli des taux de valeur ajoutée et de marge commerciale

Les taux de valeur ajoutée, qui mesurent la capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires, varient fortement selon l'activité. Ils sont élevés dans l'industrie manufacturière (24 %) et faibles dans le commerce de gros (13 %). En comparaison au taux de valeur ajoutée moyen de l'industrie manufacturière (24 %), celui de l'industrie alimentaire est plus faible (20 %), celui des boissons plus élevé (27 %). Le taux de valeur ajoutée du commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants est relativement faible (6 %), alors que celui du commerce de gros de produits alimentaires et des boissons (16 %) est proche de celui de l'ensemble des entreprises du commerce de gros (13 %). Dans la plupart des activités agroalimentaires, hormis les boissons, les taux de valeur ajoutée sont en repli ces deux dernières années comme c'est le cas dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

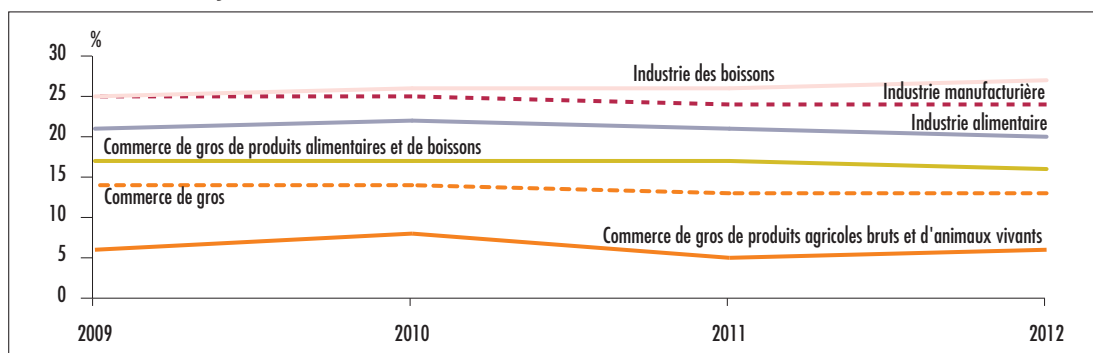
La marge commerciale rémunère le service commercial. Le taux de marge commerciale (rapport de la marge commerciale aux achats de marchandises) est ainsi un indicateur de la valeur dégagée par l'activité commerciale. Il est plus élevé pour les commerçants dont les coûts de distribution sont plus importants ou qui bénéficient de conditions d'achat plus favorables ou qui parviennent à se différencier et pratiquer un prix plus élevé. En 2012, le taux de marge commerciale est de 38 % dans le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons et de seulement 14 % dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants. Depuis 2010, le taux de marge commerciale est en recul dans l'agroalimentaire : - 4,1 points dans le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons et - 1,6 point dans celui des produits agricoles bruts et d'animaux vivants.

Taux de valeur ajoutée : valeur ajoutée / chiffre d'affaires

Marge commerciale: écart entre les ventes de marchandises et leur coût d'achat.

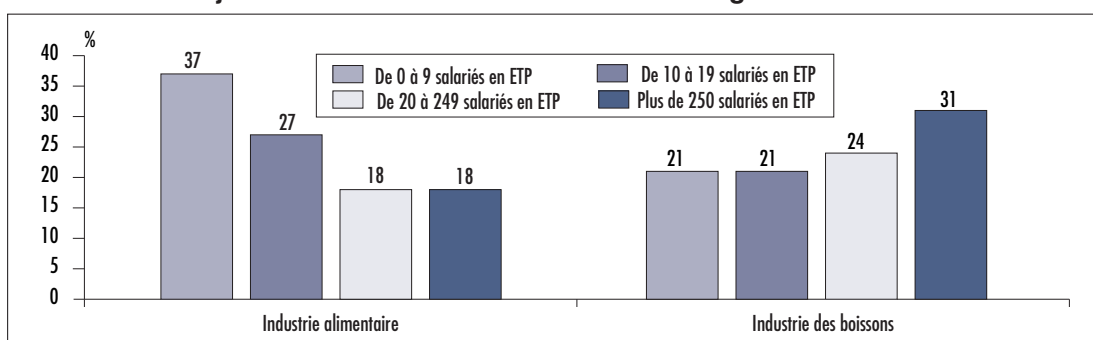
Taux de marge commerciale : marge commerciale / achats de marchandises

Graphique 6-1
Taux de valeur ajoutée



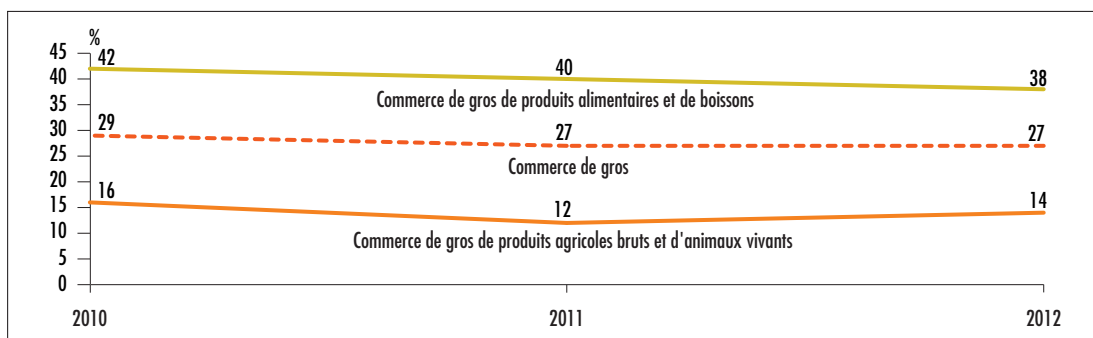
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 6-2
Taux de valeur ajoutée en 2012 selon la taille de l'unité légale



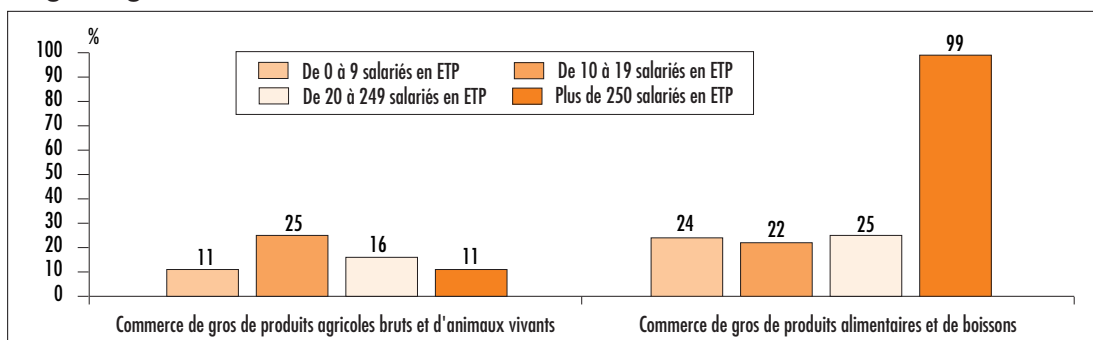
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 6-3
Taux de marge commerciale dans le commerce de gros



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 6-4
Taux de marge commerciale en 2012 selon la taille de l'unité légale dans le commerce de gros agroalimentaire



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

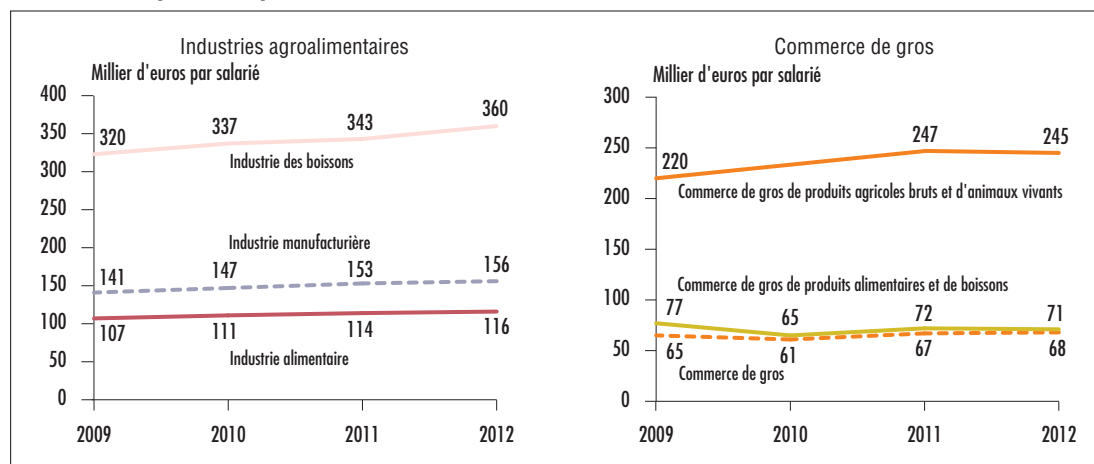
Hausse de l'intensité capitalistique

L'intensité capitalistique, qui rapporte les immobilisations corporelles (construction, installations, machines et matériels) aux salariés varie fortement selon le secteur et la taille des entreprises. Elle augmente avec la taille dans l'industrie alimentaire : 61 000 euros par salarié dans les entreprises de moins de 10 salariés, 52 000 pour les entreprises de 10 à 19 salariés, 115 000 pour celles de 20 à 250 salariés, 168 000 euros dans les entreprises de plus de 250 salariés. En moyenne, elle est relativement faible (116 000 euros par salarié) si l'on compare à l'industrie manufacturière (156 000). En revanche, elle est élevée dans

l'industrie des boissons (360 000 euros par salarié), quelle que soit la taille des entreprises, et dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (245 000). L'intensité capitalistique des entreprises du commerce de gros de produits alimentaires et de boissons (71 000) est en revanche beaucoup plus proche de celle de l'ensemble des entreprises du commerce de gros (68 000). Hormis dans les petites entreprises (de moins de 10 salariés), l'évolution de l'intensité capitalistique depuis 2009 est plutôt haussière, en particulier dans les entreprises de plus de 250 salariés.

Intensité capitalistique : immobilisations corporelles brutes / effectif salariés en ETP

Graphique 7-1
Intensité capitalistique



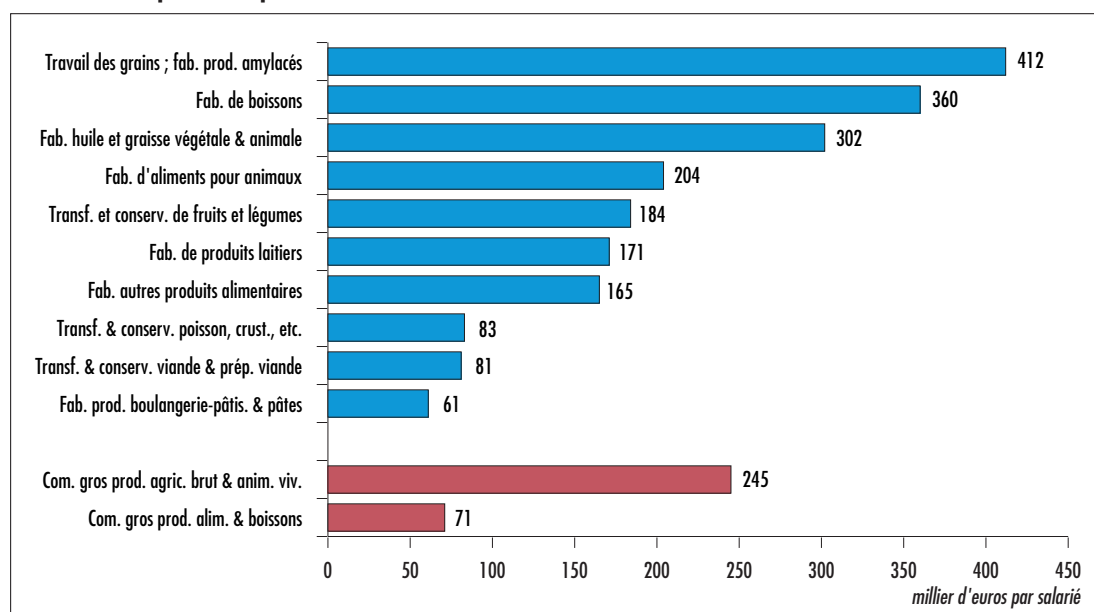
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 7-1
Intensité capitalistique en 2012 selon la taille de l'unité légale En millier d'euros par salarié

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	116	61	52	115	168
Industrie des boissons	360	628	411	309	334
Industrie manufacturière	156	98	84	103	220
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	245	169	s	243	s
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	71	80	51	75	68
Commerce de gros	68	63	43	62	86

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 7-2
Intensité capitalistique en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Stagnation du taux d'investissement dans les IAA en 2012

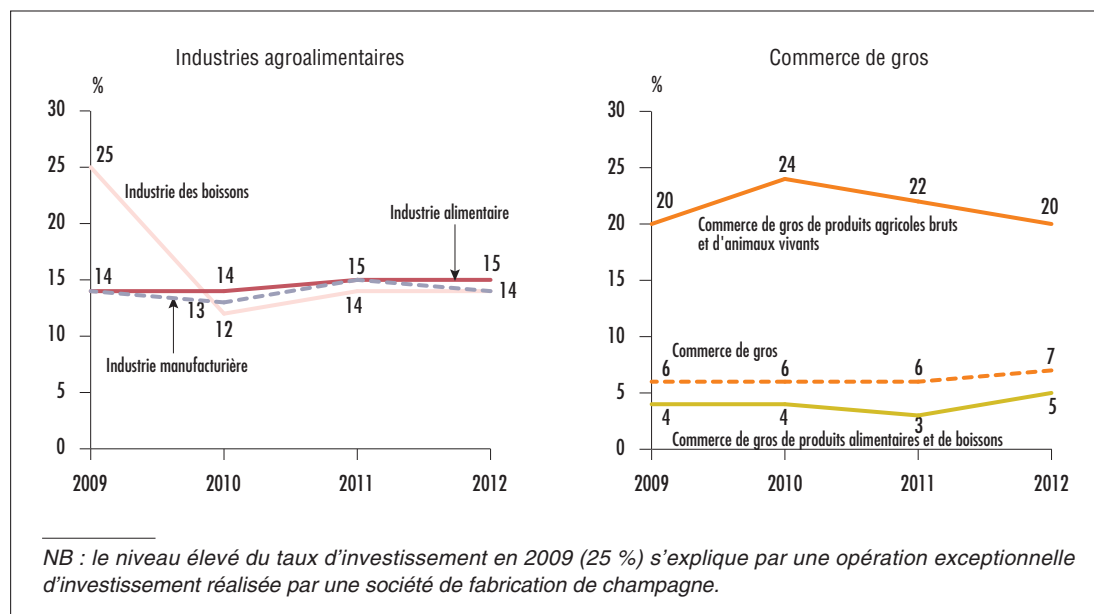
Les secteurs avec une forte intensité capitalistique sont (en principe) ceux qui ont les niveaux d'investissement les plus élevés : 20 % dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (- 2 points en 2012), contre 5 % dans celui de produits alimentaires et de boissons (+ 2 points en 2012). Entre 2011 et 2012, le taux d'investissement est stable dans l'industrie alimentaire, à 14 %, ainsi que dans l'industrie des boissons, autour de 15 %.

Le taux d'autofinancement des entreprises de l'industrie alimentaire s'élève à 149 % en 2012, après 155 % en 2011 et 164 % en 2010. Il est supérieur à celui des entreprises de l'industrie manufacturière (123 % en 2012) mais suit la même évolution. Celui des entreprises de l'industrie des boissons est globalement stable entre 2010 et 2012, tout comme dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux. Il est en revanche en baisse dans le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons.

Taux d'investissement : investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée

Taux d'auto-financement : capacité d'autofinancement / investissements corporels bruts hors apports

Graphique 8-1
Taux d'investissement



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

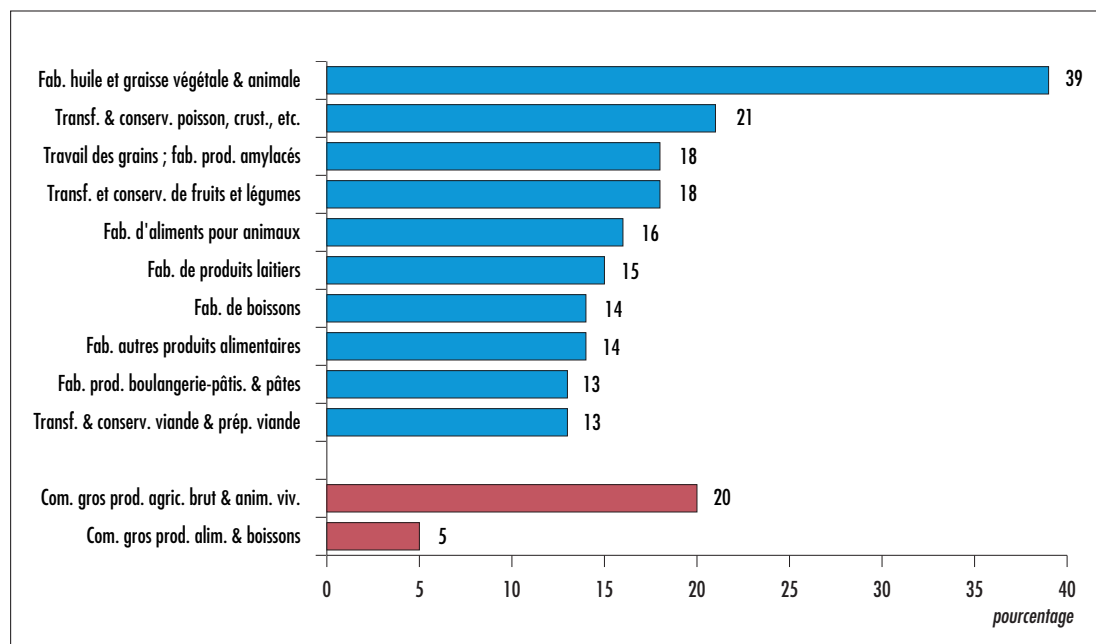
Tableau 8-1
Taux d'investissement en 2012 selon la taille de l'unité légale

En %

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	15	11	12	17	15
Industrie des boissons	14	19	17	13	12
<i>Industrie manufacturière</i>	14	14	9	12	15
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	20	18	s	15	s
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	5	8	12	7	2
<i>Commerce de gros</i>	7	11	6	6	6

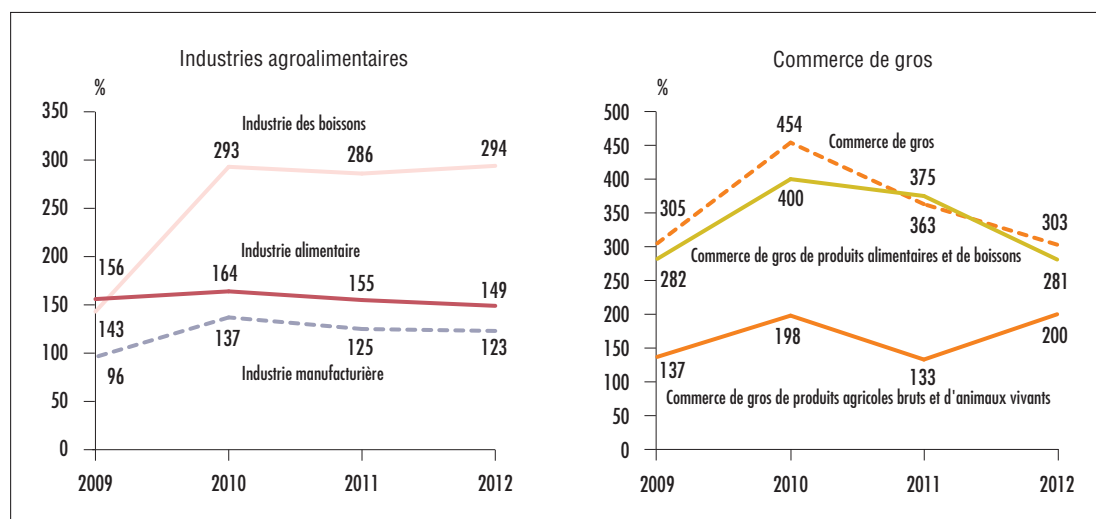
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 8-2
Taux d'investissement en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 8-3
Taux d'autofinancement



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 8-2

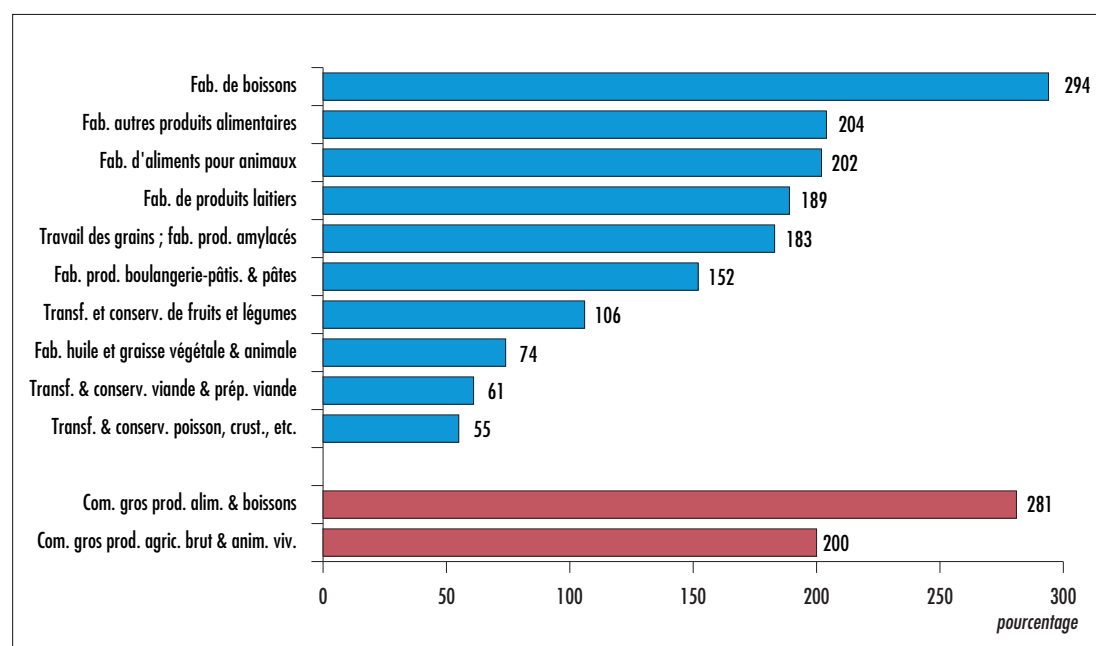
Taux d'autofinancement en 2012 selon la taille de l'unité légale

En %

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	149	284	102	87	158
Industrie des boissons	294	271	158	323	294
<i>Industrie manufacturière</i>	<i>123</i>	<i>191</i>	<i>107</i>	<i>107</i>	<i>121</i>
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	200	195	s	325	s
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	281	498	25	399	102
<i>Commerce de gros</i>	<i>303</i>	<i>347</i>	<i>224</i>	<i>247</i>	<i>331</i>

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 8-4

Taux d'autofinancement en 2012 selon le secteur d'activité

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Baisse des taux de marge pour les petites entreprises de l'alimentaire, hausse pour les grandes et le secteur des boissons

Le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits dans les entreprises agroalimentaires est globalement moins favorable aux salariés, que dans l'ensemble de l'industrie et du commerce de gros. En 2012, la part des frais de personnel dans la VA est de 72 % dans l'industrie alimentaire et de 41 % dans l'industrie des boissons, contre 78 % dans l'industrie manufacturière. Elle est de 69 % dans le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons et de 55 % dans celui des produits agricoles et des animaux vivants, contre 71 % dans l'ensemble du commerce de gros.

Après une baisse de 2 points en 2011, le taux de marge de l'industrie alimentaire s'est stabilisé en 2012 à 28 %, mais avec des évolutions contrastées selon la taille. D'un côté, les taux de marge des entreprises de moins de 250 salariés se dégradent : - 1 point entre 2011 et 2012 pour les entreprises de 20 à 250

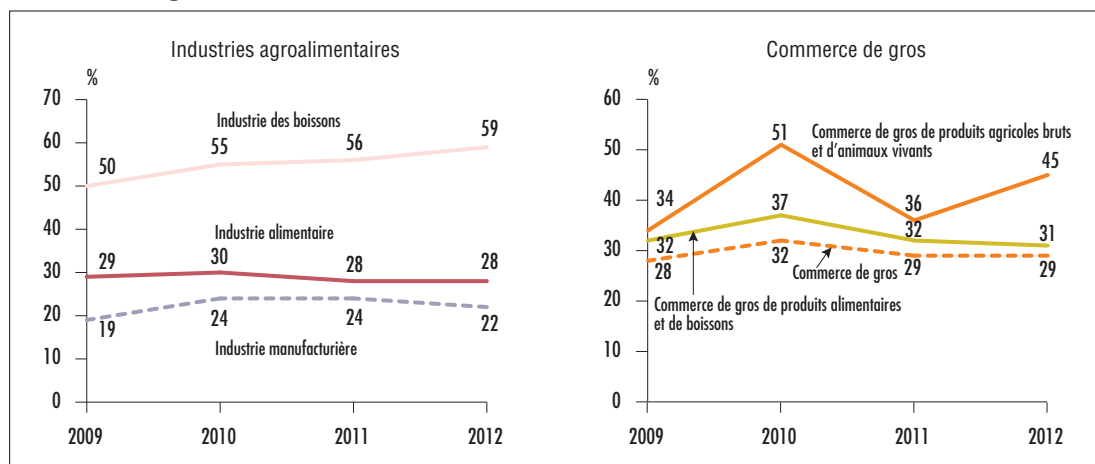
salariés ETP, - 6 points pour celles de 10 à 20 salariés, - 2 points pour les moins de 10 salariés. De l'autre, les taux de marge des entreprises de plus de 250 salariés s'améliorent légèrement (+ 1 point) sans retrouver les niveaux de 2010. Le taux de marge progresse en revanche continûment dans l'industrie des boissons depuis 2009. Contrairement à l'industrie alimentaire, la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée de ce secteur se réduit (- 4 points en 2012).

La forte variabilité, d'une année sur l'autre, du taux de marge dans les secteurs commerciaux, conduit à privilégier une analyse globale sur l'ensemble de la période. Le taux de marge est en moyenne sensiblement supérieur dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants que dans le commerce de gros de produits alimentaires et dans l'ensemble du commerce de gros.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de marge : excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée au coût des facteurs

Graphique 9-1
Taux de marge



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

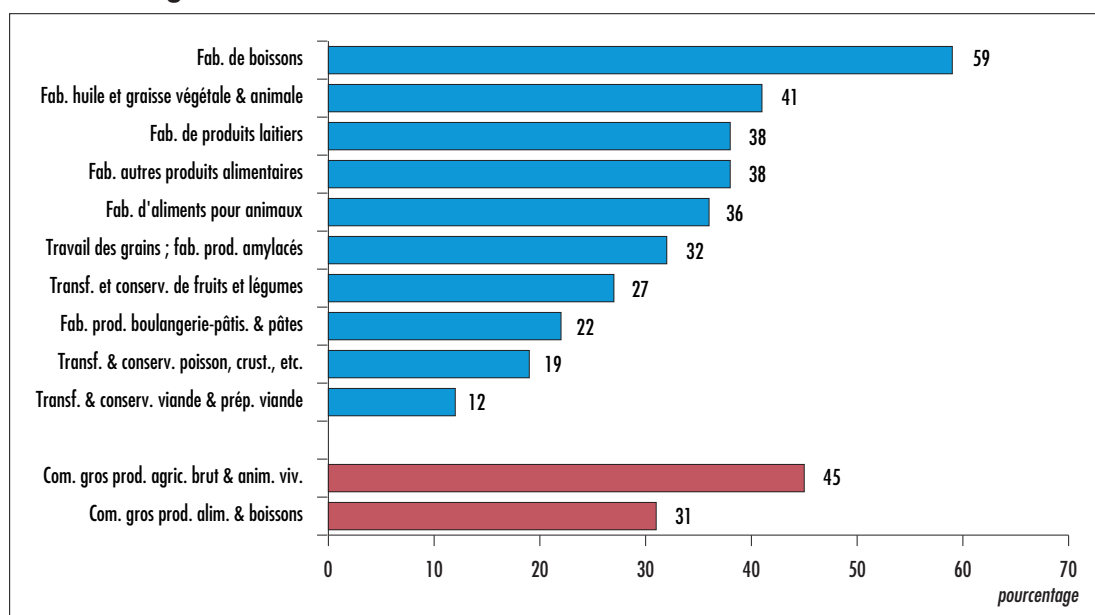
Tableau 9-1
Taux de marge en 2012 selon la taille de l'unité légale

En %

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	28	31	13	23	31
Industrie des boissons	59	65	38	58	59
Industrie manufacturière	35	12	12	26	43
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	45	41	- 71	54	41
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	31	48	11	28	25
Commerce de gros	15	18	14	15	13

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 9-2
Taux de marge en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

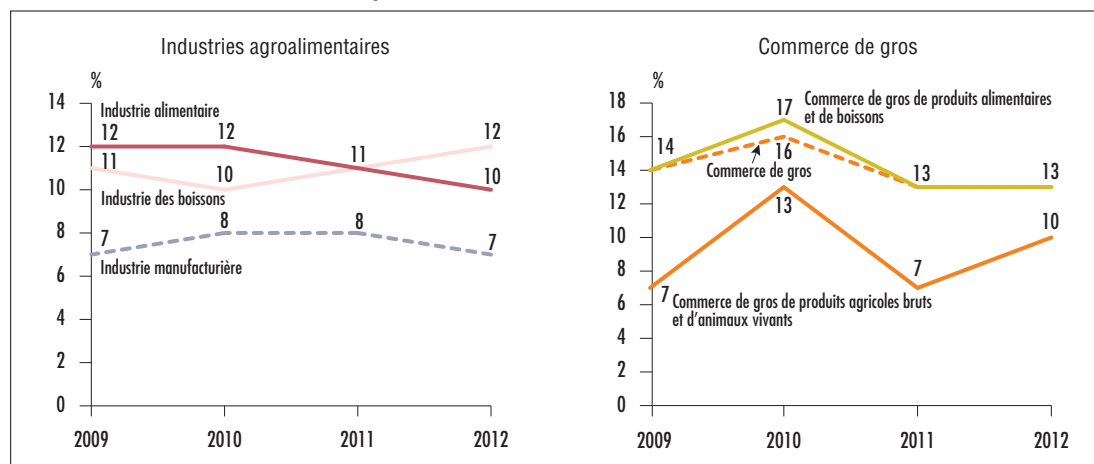
Une rentabilité en baisse sauf dans l'industrie des boissons

Le taux de rentabilité économique de l'industrie agroalimentaire est plus élevé que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière : 10 % en 2012 dans l'industrie alimentaire, 12 % dans l'industrie des boissons contre 7 % dans l'industrie manufacturière. Alors qu'il diminue entre 2010 et 2012 dans l'industrie alimentaire comme dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, il connaît une hausse de 2 points sur la même période dans l'industrie des boissons.

Le taux de rentabilité économique connaît de fortes fluctuations annuelles dans le commerce de gros. En moyenne sur la période 2009-2012, il est inférieur à celui de l'ensemble du commerce de gros pour le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants et au même niveau pour le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons

Rentabilité économique : excédent brut d'exploitation / (immobilisations corporelles et incorporelles + besoins en fonds de roulement)

Graphique 10-1
Taux de rentabilité économique



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 10-1
Taux de rentabilité économique en 2012 selon la taille de l'unité légale

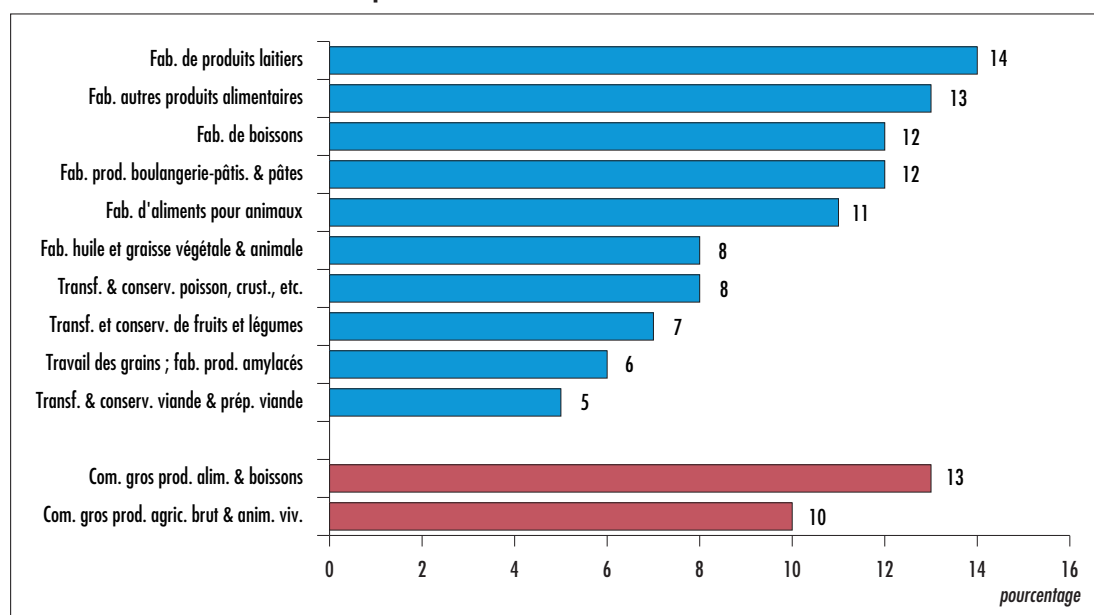
En %

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	10	18	8	8	10
Industrie des boissons	12	9	4	11	14
Industrie manufacturière	7	11	6	8	6
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	10	12	nd	14	nd
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	13	23	5	10	13
Commerce de gros	13	24	13	11	9

nd : donnée non disponible

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 10-2
Taux de rentabilité économique en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

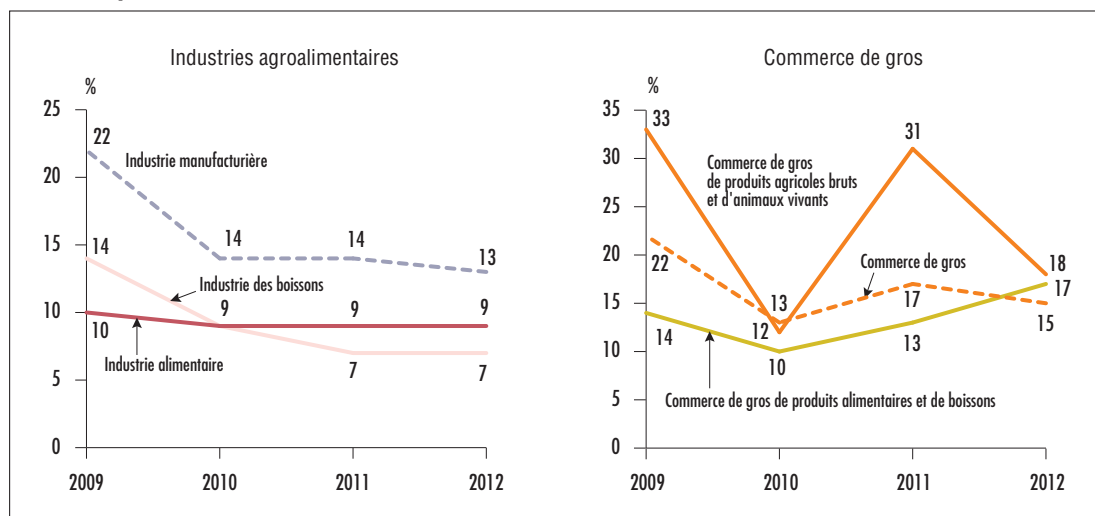
Des entreprises davantage endettées

Sur la période 2010-2012, le taux de prélèvement financier, rapport des frais financiers sur l'EBE, est stable dans l'industrie alimentaire et en baisse dans celle des boissons (- 2 points). Le levier financier, qui rapporte les dettes financières aux fonds propres, augmente aussi entre 2010 et 2012 dans tous les secteurs de l'agroalimentaire en dehors de l'industrie des boissons : de 52 à 57 % dans l'industrie alimentaire, de 51 à 53 % dans le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons. Cette hausse trouve son origine dans celle des dettes financières, supérieure à celle des fonds propres.

La forte variabilité, d'une année sur l'autre, du taux de prélèvement financier dans les secteurs commerciaux, en particulier dans le commerce de produits agricoles bruts et d'animaux vivants, conduit à privilégier une analyse en moyenne sur l'ensemble de la période. Sur la période 2009-2012, il est plus élevé dans le commerce de produits bruts que dans le commerce de gros de produits alimentaires et boissons.

Taux de prélèvement financier : intérêts versés et charges assimilées / excédent brut d'exploitation
Levier financier : dettes financières (« emprunts et dettes assimilées ») / fonds propres

Graphique 11-1
Taux de prélèvement financier



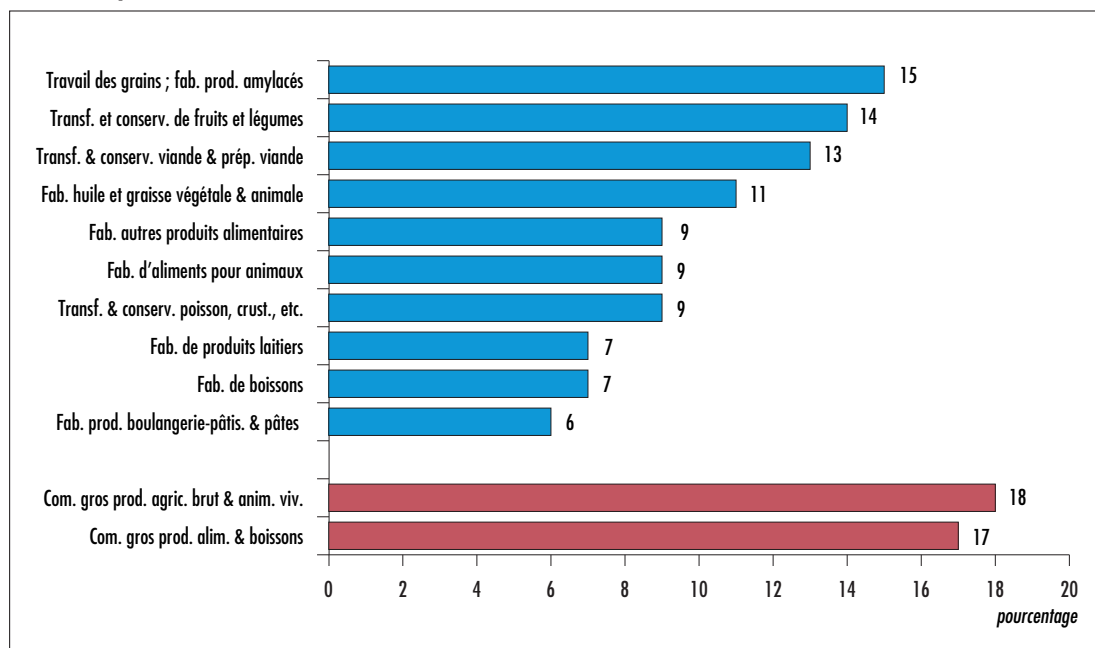
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 11-1
Taux de prélèvement financier en 2012 selon la tranche de taille de l'unité légale En %

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	9	4	16	11	9
Industrie des boissons	7	9	16	8	5
<i>Industrie manufacturière</i>	13	9	17	13	14
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	18	22	-49	12	20
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	17	11	33	27	6
<i>Commerce de gros</i>	15	8	14	19	19

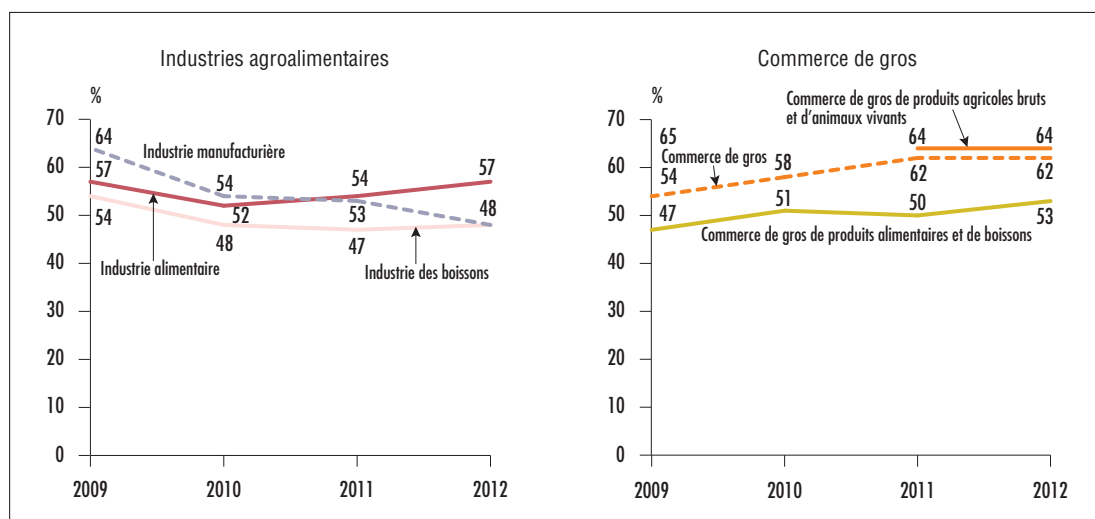
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 11-2
Taux de prélèvement financier en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 11-3
Levier financier



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 11-2

Levier financier en 2012 selon la tranche de taille de l'unité légale

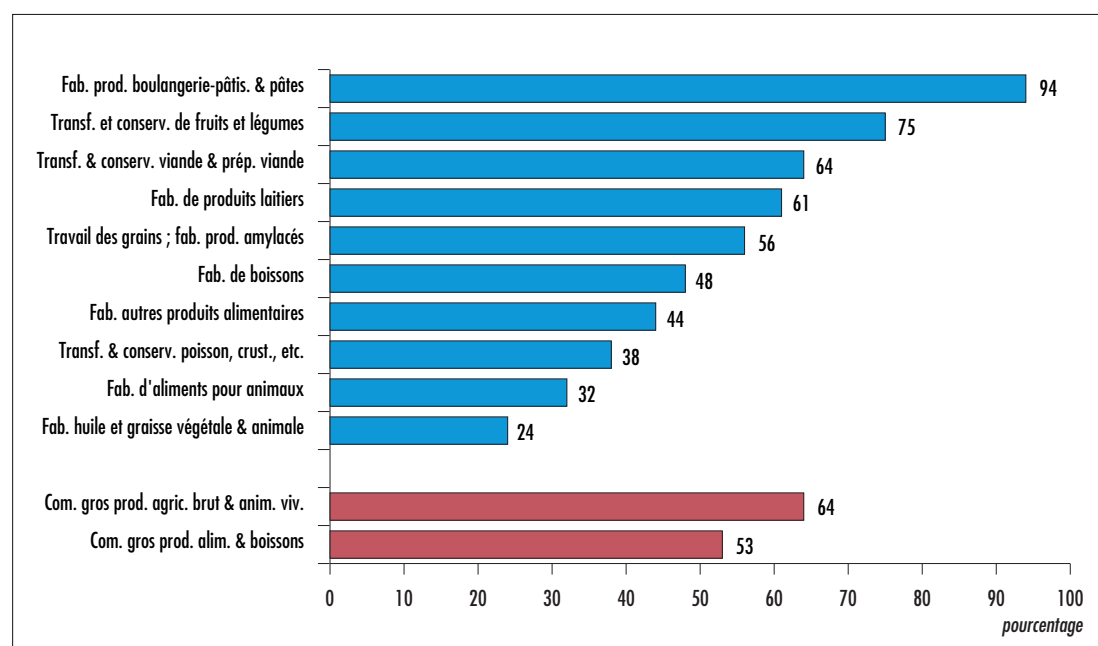
En %

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	57	86	77	52	50
Industrie des boissons	48	81	92	71	24
<i>Industrie manufacturière</i>	48	55	54	45	48
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	64	55	s	68	s
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	53	57	66	59	26
<i>Commerce de gros</i>	62	48	44	nd	82

nd : donnée non disponible

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 11-4

Levier financier en 2012 selon le secteur d'activité

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Réduction des délais de paiement

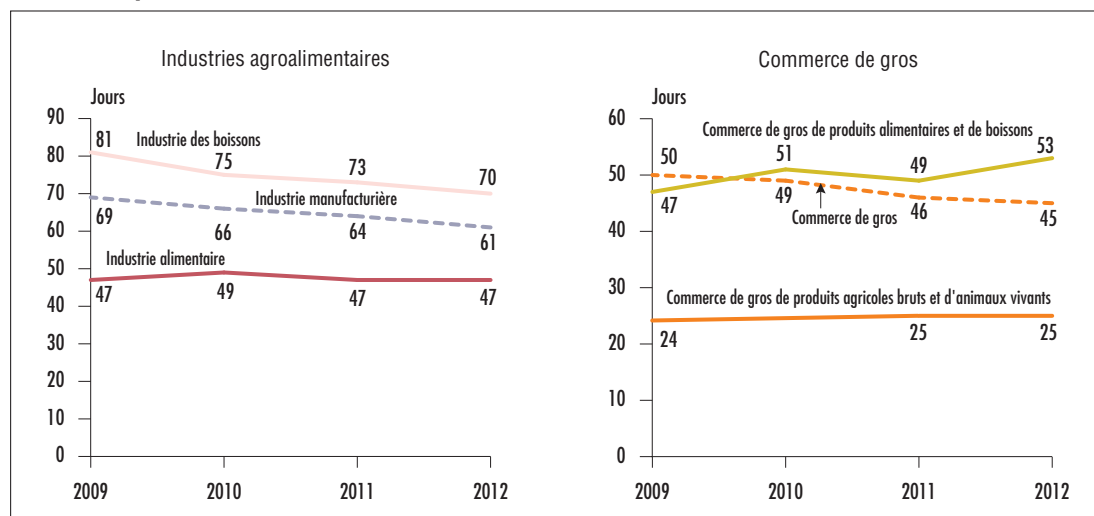
Pour une entreprise, le délai de paiement fournisseurs correspond à la durée moyenne de règlement de ses échéances, et le délai de paiement client à la durée moyenne de perception de ses créances. Depuis la mise en place de la loi de modernisation de l'économie (LME) le 1^{er} janvier 2009 (plafonnement des délais de paiement au maximum de 60 jours nets ou de 45 jours fin de mois), les délais clients et fournisseurs reculent sous les effets des obligations qu'impose cette nouvelle loi. En 2012, le délai de paiement des fournisseurs (y compris avances) dans l'indus-

trie alimentaire est en moyenne de 47 jours (49 en 2010), celui des clients (y compris avances) est de 36 jours (38 en 2011 et 54,7 en 2010). Le même phénomène est observé dans l'industrie des boissons (- 5 jours pour les délais fournisseurs et - 2 jours pour les délais clients). Avec + 2 jours de délais fournisseurs, le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons constitue une exception à cette règle s'expliquant par des délais déjà très courts dans le secteur (47 jours en 2009).

Délais de paiement des fournisseurs en jours : *dettes fournisseurs et comptes rattachés / (achats TTC/360)*

Délais de paiement des clients en jours : *(créances clients et comptes rattachés + effets escomptés non échus) / (chiffre d'affaires TTC/360)*

Graphique 12-1
Délais de paiement des fournisseurs



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 12-1
Délais de paiement des fournisseurs en 2012 selon la tranche de taille de l'unité légale

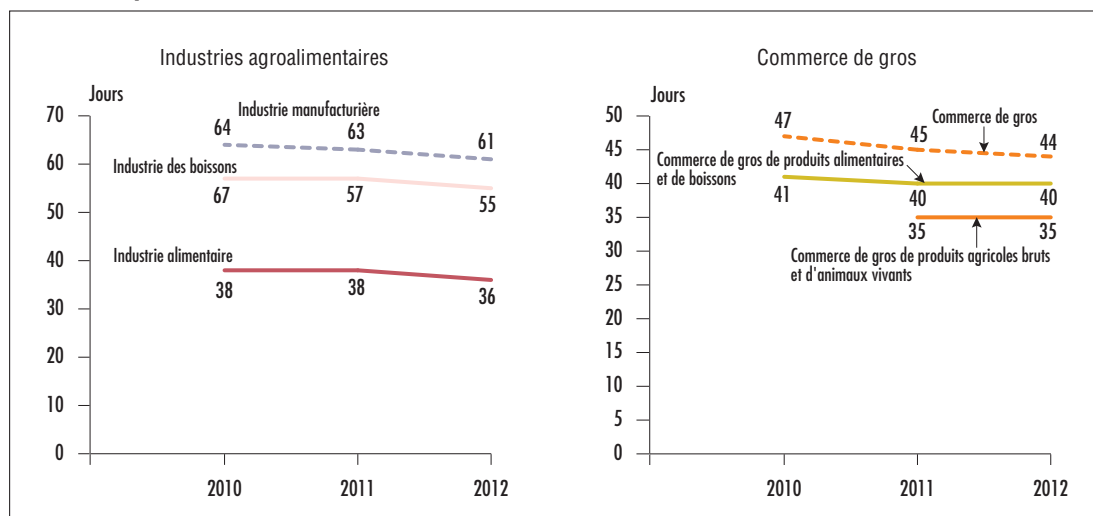
En jours

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	47	51	48	46	48
Industrie des boissons	70	75	81	73	66
Industrie manufacturière	61	60	59	57	63
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	25	28	nd	24	nd
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	53	50	48	57	49
Commerce de gros	45	46	46	45	45

nd : donnée non disponible

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 12-2
Délais de paiement des clients



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Tableau 12-2
Délais de paiement des clients en 2012 selon la tranche de taille de l'unité légale

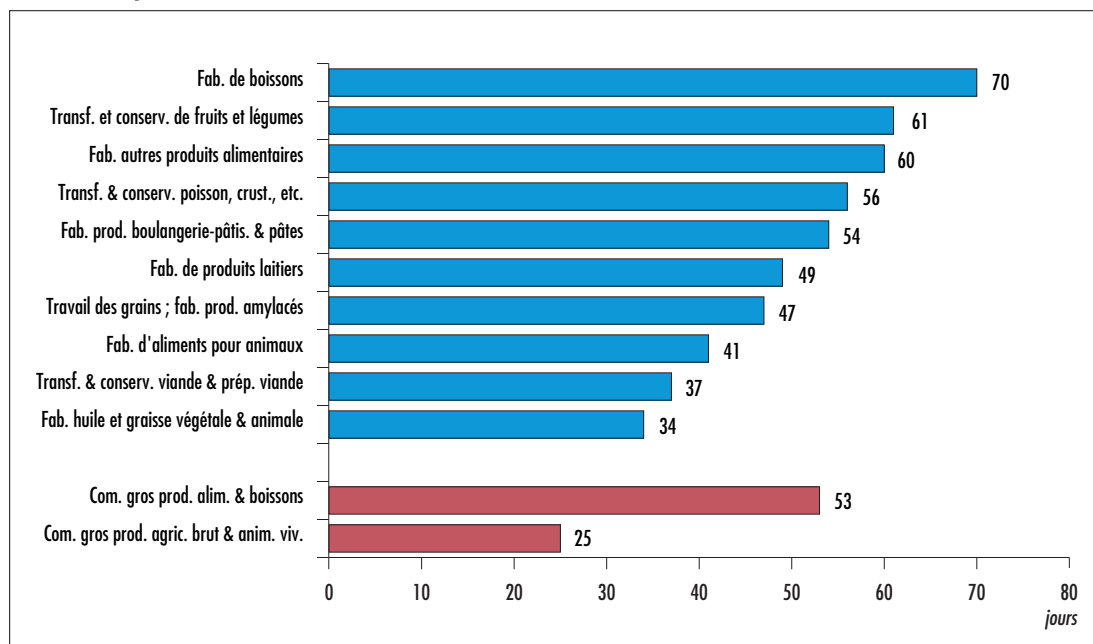
En jours

Secteur d'activité	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP
Industrie alimentaire	36	21	35	42	35
Industrie des boissons	55	63	71	63	46
<i>Industrie manufacturière</i>	<i>61</i>	<i>55</i>	<i>59</i>	<i>57</i>	<i>63</i>
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	35	38	nd	34	nd
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	40	45	44	44	31
<i>Commerce de gros</i>	<i>44</i>	<i>44</i>	<i>44</i>	<i>45</i>	<i>41</i>

nd : donnée non disponible

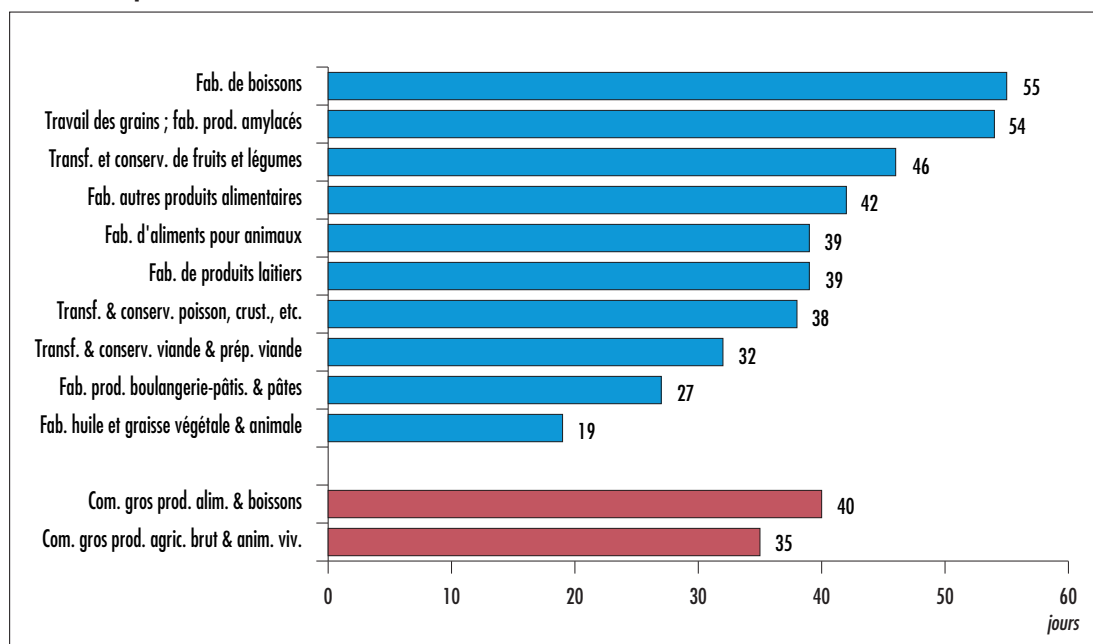
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 12-3
Délais de paiement des fournisseurs en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Graphique 12-4
Délais de paiement des clients en 2012 selon le secteur d'activité



Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Ratios selon la taille de l'unité légale et
selon les secteurs d'activité

Annexe 1

Ratios selon la tranche de taille de l'unité légale en 2012

Par taille

Industries agroalimentaires	Industrie alimentaire					Industrie des boissons					Industrie manufacturière
	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble
Organisation et débouchés de la production											
Taux d'exportation (en %)	18	4	8	14	24	31	21	16	30	35	35
Taux de valeur ajoutée (en %)	20	37	27	18	18	27	21	21	24	31	24
Productivité apparente du travail par tête (en milliers d'euros)	64	54	43	60	79	175	164	88	136	222	80
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	116	61	52	115	168	360	628	411	309	334	156
Partage de la VA											
Part des frais de personnel (en %)	72	69	87	77	69	41	35	62	42	41	78
Taux de marge (en %)	28	31	13	23	31	59	65	38	58	59	22
Ratios de rentabilité											
Rentabilité économique (en %)	10	18	8	8	10	12	9	4	11	14	7
Rentabilité financière (en %)	9	21	7	5	9	12	8	4	9	15	7
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité											
Levier financier (en %)	57	86	77	52	50	48	81	92	71	24	48
Taux de prélèvement financier (en %)	9	4	16	11	9	7	9	16	8	5	13
Délais de paiement											
Délais de paiement des fournisseurs (en jours)	47	51	48	46	48	70	75	81	73	66	61
Délais de paiement des clients (sous réserves) (en jours)	36	21	35	42	35	55	63	71	63	46	61
Ratios d'investissement											
Taux d'investissement (en %)	15	11	12	17	15	14	19	17	13	12	14
Taux d'autofinancement (en %)	149	284	102	87	158	294	271	158	323	294	123
Commerce de gros	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants					Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons					Commerce de gros
	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble
Organisation et débouchés de la production											
Taux de marge commerciale (en %)	14	11	25	16	11	38	24	22	25	99	27
Taux d'exportation (en %)	19	27	26	19	9	15	18	19	20	4	15
Taux de valeur ajoutée (en %)	6	4	2	8	7	16	8	8	9	36	13
Productivité apparente du travail par tête (en milliers d'euros)	101	106	35	113	98	172	114	62	83	476	111
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	245	169	s	243	s	71	80	51	75	68	68
Partage de la VA											
Part des frais de personnel (en %)	55	59	171	46	59	69	52	89	72	75	71
Taux de marge (en %)	45	41	- 71	54	41	31	48	11	28	25	29
Ratios de rentabilité											
Rentabilité économique (en %)	10	12	s	14	s	13	23	5	10	13	13
Rentabilité financière (en %)	6	7	s	6	s	9	12	- 1	11	4	12
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité											
Levier financier (en %)	64	55	s	68	s	53	57	66	59	26	62
Taux de prélèvement financier (en %)	18	22	- 49	12	20	17	11	33	27	6	15
Délais de paiement											
Délais de paiement des fournisseurs (en jours)	25	28	s	24	s	53	50	48	57	49	45
Délais de paiement des clients (sous réserves) (en jours)	35	38	s	34	s	40	45	44	44	31	44
Ratios d'investissement											
Taux d'investissement (en %)	20	18	s	15	s	5	8	12	7	2	7
Taux d'autofinancement (en %)	200	195	s	325	s	281	498	25	399	102	303

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Annexe 2

Ratios selon le secteur d'activité en 2012

	Transf. & conserv. viande & prép. viande	Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	Transf. & conserv. de fruits et légumes	Fab. huile et graisse végétale & animale	Fab. de produits laitiers	Travail des grains ; fab. prod. amylicés	Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	Fab. autres produits alimentaires	Fab. d'aliments pour animaux	Fab. de boissons	Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	Com. gros prod. alim. & boissons
Organisation et débouchés de la production												
Taux d'exportation (en %)	11	11	18	41	21	45	7	20	15	31	19	15
Taux de valeur ajoutée (en %)	16	17	20	6	16	18	37	24	13	27	6	16
Productivité apparente du travail par tête (en milliers d'euros)	50	55	69	129	85	100	48	90	98	175	101	172
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	81	83	184	302	171	412	61	165	204	360	245	71,1
Partage de la VA												
Part des frais de personnel (en %)	88	81	73	59	62	68	78	62	64	41	55	69
Taux de marge (en %)	12	19	27	41	38	32	22	38	36	59	45	31
Ratios de rentabilité												
Rentabilité économique (en %)	5	8	7	8	14	6	12	13	11	12	10	13
Rentabilité financière(en %)	1	6	3	7	5	6	18	12	10	12	6	9
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité												
Lever financier(en %)	64	38	75	24	61	56	94	44	32	48	64	53
Taux de prélèvement financier (en %)	13	9	14	11	7	15	6	9	9	7	18	17
Délais de paiement												
Délais de paiement des fournisseurs (en jours)	37	56	61	34	49	47	54	60	41	70	25	53
Délais de paiement des clients (sous réserves) (en jours)	32	38	46	19	39	54	27	42	39	55	35	40
Ratios d'investissement												
Taux d'investissement (en %)	13	21	18	39	15	18	13	14	16	14	20	5
Taux d'autofinancement (en %)	61	55	106	74	189	183	152	204	202	294	200	281

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Définitions

Activité principale exercée (APE)

Elle est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise (unité légale). Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Secteur d'activité

Regroupe des entreprises de fabrication, de commerce qui ont la même activité principale au sens de la Nomenclature d'activités française (Naf). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Entreprise

Depuis le décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie, la définition de l'entreprise a évolué.

L'entreprise est désormais définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». La mise en œuvre de cette définition pour les analyses statistiques nécessite un important travail de retraitement en France et dans les autres pays européens et notamment un « profilage » des groupes. *Cette opération n'étant pas encore achevée en France, la définition de l'entreprise appliquée ici reste celle d'unité légale c'est-à-dire l'unité (entité juridique) correspondant à chaque numéro SIREN.*

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Sources

Les statistiques sur les entreprises agroalimentaires présentées dans ce document sont élaborées à partir de plusieurs sources :

1. Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Esane)

Le dispositif ESANE, mis en production par l'Insee à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurées sur les entreprises et leurs performances économiques.

Il est établi à partir d'une exploitation de deux sources administratives complétée par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA). Des « agrégats composites » sont calculés à l'aide d'une procédure d'estimation statistique qui « compose » une synthèse des données fiscales et des données d'enquête :

- les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéficiaires BIC (bénéficiaires industriels et commerciaux), BNC (bénéficiaires non commerciaux), BA (bénéficiaires agricoles) permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise.
- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) fournissent des données sur les effectifs et leurs rémunérations.
- l'enquête ESA permet d'obtenir les informations dites « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs. L'ESA, qui enquête les entreprises agroalimentaires, est quasi exhaustive pour les unités de 20 salariés et plus.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exploitation simultanée et la mise en cohérence des données administratives et des données

d'enquête, les résultats définitifs relatifs à l'année n (ici 2012) sont disponibles actuellement au milieu de l'année n+2 (ici 2014).

2. Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)

Ce système d'information, géré par l'Insee, permet des analyses territoriales sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand, ces statistiques étant localisées au lieu de travail, jusqu'à l'échelon communal.

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS, des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf, des données MSA pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture, du système d'information sur les agents de l'État.

Les données issues de CLAP sont des données sur les établissements. Le champ de l'agroalimentaire est identifié à partir de l'activité principale de l'établissement alors que les statistiques issues d'Esane s'appuient sur le code d'activité de l'entreprise. Pour cette raison, les statistiques sur le nombre de salariés des entreprises agroalimentaires ne sont pas strictement identiques lorsqu'elles sont calculées à partir d'Esane ou à partir de CLAP.

Les fichiers CLAP relatifs à l'année n (ici 2012) sont disponibles actuellement au milieu de l'année n+2 (ici 2014).

3. Estimations d'emploi localisées (ESTEL)

Les estimations annuelles d'emploi permettent le suivi des évolutions d'emploi par statut et secteur d'activité. Elles sont produites,

par l'Insee à partir du dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisées) depuis septembre 2009.

Le dispositif est alimenté par deux sources principales, les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on ajoute les effectifs des non-salariés. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière

semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. À partir de l'année 2009, l'emploi non salarié au 31 décembre comprend les auto-entrepreneurs monoactifs (n'ayant, en fin d'année, qu'une activité d'auto-entrepreneur) dont le chiffre d'affaires est positif durant l'année ou les quatre trimestres suivant leur inscription, et les auto-entrepreneurs multiactifs (ayant, en fin d'année, à la fois une activité salariée et une activité non salariée) pour lesquels le revenu d'activité d'auto-entrepreneur est plus élevé que les revenus de l'ensemble des activités salariées de l'année.

Les données au 31/12/2011 sont définitives.
Les données au 31/12/2012 sont provisoires.

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 -
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Christophe Lesieur (SSP)
Composition : SSP Beauvais
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2015

Numéro 25 - avril 2015

Agreste : la statistique agricole

*Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général*

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Prix : 12,00 €